



Plan Aisance Aquatique

Du 05/07/2021 au 31/01/2022

Un bassin mobile installé à l'île d'Yeu en Vendée, permet aux enfants d'acquérir l'aisance aquatique.

Au regard de l'augmentation du nombre de noyades accidentelles en France entre 2015 et 2018, notamment chez les moins de 6 ans, et dans le cadre des nouvelles orientations souhaitées par Madame la Ministre, le ministère des Sports se mobilise pour lutter contre les noyades. Le Plan Aisance aquatique initié par Mme Maracinéanu, Ministre déléguée aux sports, depuis 2019 prend ici tout son sens.

Ce dispositif ambitieux propose une approche rénovée du milieu aquatique et avance des solutions concrètes pour faciliter la familiarisation avec l'eau dès le plus jeune âge, favoriser l'apprentissage de la natation et, ainsi, mieux prévenir les risques de noyades. Ce dispositif est à destination de deux publics, les enfants âgés de 4 à 6 ans ne sachant pas nager au travers du dispositif « d'Aisance aquatique », les enfants âgés de 6 à 12 ans au travers du dispositif « J'apprends à nager ».

L'absence de bassin dédié à l'apprentissage de la natation sur l'île d'Yeu, obligeait auparavant les élèves à se rendre sur le continent pour pouvoir bénéficier de cet enseignement grâce à l'organisation d'une semaine de classe de découverte.

C'est aujourd'hui du passé, grâce à ce bassin mobile installé aux portes de l'école et qui permet aux élèves de la Grande section de maternelle jusqu'à la 6e de collège de bénéficier d'un cycle de 8 séances répondant aux exigences des programmes de l'Ecole.

[Un bassin mobile installé à l'île d'Yeu en Vendée, permet aux enfants d'acquérir l'aisance aquatique](#) from [ministeredessports](#) on [Vimeo](#).

Type :

Actions éducatives

Thématique :

Éducation physique et sportive

M.A.J. le 05/07/2021

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Vendée
Cité administrative Travot, rue du 93ème régiment d'infanterie
BP 777 - 85020 La Roche/Yon CEDEX
Tél. 02 51 45 72 00